

France

&gt;&gt; Société

&gt;&gt; L'AUTEUR

Michel JEANNEY

Secrétaire général de rédaction de La Dépêche Vétérinaire

## Les abandons d'animaux tendent à s'échelonner sur toute l'année

**Les résultats d'un sondage inédit mené par la Fondation 30 millions d'amis en partenariat avec BVA permettent de mieux cerner le phénomène de l'abandon des animaux de compagnie en France. Même si l'été reste la période où les abandons sont les plus nombreux, on constate une tendance à la désaisonnalisation.**

170 refuges dans toute la France ont été sondés\* pour la Fondation 30 millions d'amis afin d'analyser les abandons d'animaux. « *Notre objectif : mieux comprendre ce phénomène pour mieux le combattre et protéger ainsi les dizaines de milliers d'animaux qui en sont victimes chaque année* », explique la fondation.

Les résultats de cette étude inédite montrent que l'été reste la période où les abandons sont les plus nombreux. Cependant, on constate une tendance à la désaisonnalisation. Pour 42 % des refuges interrogés, les abandons s'échelonnent dorénavant sur l'année entière. L'importance des RTT et le fractionnement des congés expliqueraient cette évolution.

### Surtout des chiens de grande taille

La quasi-totalité des chiens abandonnés est de grande taille. C'est le cas pour plus de neuf chiens abandonnés sur dix. 30 millions d'amis explique ce phénomène par l'« *absence de prise en compte préalable des besoins de l'animal, en particulier en termes d'espaces* ».

Qu'il s'agisse d'un chien ou d'un chat, l'animal arrivant en refuge est âgé de un à cinq ans, dans deux cas sur trois. Il s'agit de l'âge auquel l'animal devient adulte. Ce qui accrédirait aussi la thèse de l'achat impulsif.

Les chiens de race sont moins concernés par l'abandon : sept chiens recueillis sur dix n'ont pas de pedigree.

La part des chiens de première et deuxième catégories parmi les abandonnés est d'un chien sur dix. Le phénomène peut donc apparaître marginal, mais cette donnée est à rapprocher de la proportion de ces chiens dans la population canine française : 680 000 sur un total de 8,8 millions, soit un peu plus de 8 %. Ces animaux sont donc légèrement surreprésentés dans les refuges, note la fondation.

### 42 % de mauvais traitements

Les constats de mauvais traitements concernent 42 % des animaux recueillis, d'après les responsables des refuges. Ces cas sont liés souvent à une mauvaise alimentation (41 % des cas), mais il s'agit aussi, assez souvent (38 %), de sévices à proprement parler, comme en témoignent les marques de coups et les blessures laissées sans soins. Dans certains cas, rares toutefois, les refuges ont recueillis des chiens à l'oreille coupée pour empêcher l'identification par tatouage.

Une majorité des animaux recueillis n'a pas bénéficié du suivi vétérinaire minimum, notamment en termes de vaccination : 44 % des chiens et 43 % des chats recueillis ne semblent pas vaccinés. Près des trois quarts ne sont pas non plus stérilisés : 72 % des chiens et 68 % des chats.

En outre, deux tiers des chiens recueillis ne sont pas tatoués. L'étude de 30 millions d'amis n'apporte pas de précision sur d'éventuelles identifications électroniques.

### Deux tiers des chiens en refuge seront adoptés

Les motifs invoqués pour justifier l'abandon sont divers, mais le changement de situation est la principale raison citée (déménagement dans 74 % des cas, séparation ou nouvelle union dans 73 % des cas). Autres arguments avancés : l'allergie, les contraintes liées à l'animal rapportées dans un tiers des cas.

Une note d'espoir dans toute cette grisaille : deux tiers des chats et chiens recueillis par les refuges seront adoptés. Et une adoption intervient en moins d'un an pour près de la moitié des animaux (46 % des chats et 51 % des chiens).

En revanche, les animaux qui ne sont pas adoptés dans l'année de leur arrivée restent longtemps dans le refuge : pendant plus de cinq ans pour 14 % des chiens et jusqu'à 22 % des chats.

« *Si l'euthanasie demeure un mode de gestion utilisé par les refuges, on remarque qu'elle n'est utilisée que dans une faible proportion (16 % des chats et 8 % des chiens recueillis), et sur des critères très stricts, comme la maladie de l'animal, son agressivité ou suite à une recommandation du vétérinaire* », souligne la fondation. ■

\*Etude BVA, administrée par téléphone du 28 janvier au 7 février 2008, sur une cible constituée d'un fichier représentatif des refuges français.

Qu'il s'agisse d'un chien ou d'un chat, l'animal arrivant en refuge est âgé de un à cinq ans dans deux cas sur trois.



## >> GROS PLAN

### Des outils contre l'abandon

La Fondation 30 millions d'amis a conçu des outils pour prévenir les abandons :

- **son site Internet 30millionsdamis.fr** (avec des informations et des conseils notamment pour l'organisation des vacances),
- **le service 3260** (en composant le 3260 et en prononçant « 30 millions d'amis », les propriétaires d'animaux ont accès à des informations pour l'organisation des vacances),
- **un guide *Vacances pas bêtes*** (avec des conseils, une carte de France des plages acceptant les animaux et la liste des organismes de garde d'animaux),
- **un autocollant *Animal à bord***, à apposer à l'arrière de la voiture, destiné notamment à attirer l'attention des sauveteurs sur la présence d'un animal en cas d'accident. **M.J.**

